

Service des Assemblées

REF : DAJDAAG2017002

Signataire : ABW/VF

Séance du Conseil Municipal du 23/02/2017

RAPPORTEUR : Mériem DERKAOU

OBJET : Communication au Conseil municipal des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France portant sur la gestion de la Commune d'Aubervilliers concernant les exercices de 2007 et suivants ainsi que la réponse qui a été apportée par la Maire.

EXPOSE :

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Ile-de-France vient de communiquer ses observations définitives relatives à la gestion de la Commune d'Aubervilliers concernant les exercices 2007 et suivants.

Ces observations ont été délibérées le 08 décembre 2016 et adressées par la CRC à Madame la Maire.

Par courrier en date du 19 janvier 2017, Madame la Maire a apporté quelques précisions concernant ces observations définitives.

En application de la loi, il est donné communication au Conseil municipal des observations définitives formulées par la CRC d'Ile-de-France sur la gestion de la Commune d'Aubervilliers pour les exercices 2007 et suivants. Il est également donné communication de la réponse apportée par la Maire à ces observations.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte des présents documents.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 23 FEVRIER 2017

Présents :..... 39

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 Février 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi , BEAUDET Pascal, **LE HYARIC Patrick**, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, **Mme LE MOINE Sandrine**, **M. KADDOURI Nourredine**, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT- BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme GRARE Laurence	Représentée par : M. CHIBAH Salah
Mme MARINO Danielle	Représentée par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. CHOUDER Fethi
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. LOGRE Benoit	Représenté par : Mme YONNET Evelyne

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme REDOUANE Wassila.

Séance du Conseil Municipal du 23/02/2017

N° 018

Direction Générale des Services / Direction de l'Administration Générale

Service des Assemblées

REF : DAJDAAG2017002

Signataire : ABW/VF

OBJET : Communication au Conseil municipal des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France portant sur la gestion de la Commune d'Aubervilliers concernant les exercices de 2007 et suivants ainsi que la réponse qui a été apportée par la Maire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France délibérées le 08 décembre 2016 ;

Vu la réponse qui a été apportée par la Maire à ces observations le 19 janvier 2017 ;

Considérant que ces deux documents doivent être transmis au Conseil municipal pour débat ;

Considérant qu'il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte des présents documents ;

DELIBERE :

PREND ACTE des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France en date du 08 décembre 2016 et de la réponse qui a été apportée par la Maire à ces observations le 19 janvier 2017.

Reçu en préfecture le : 24/02/2017

Publié le : 24/02/2017

Certifié exécutoire le : 24/02/2017


L'adjoint délégué
Maria MERCADERY PUIG

Pour la Maire
L'adjoint délégué
